

L'édito

Entre rayons de soleil et averses, l'été commence à pointer timidement le bout de son nez. L'été c'est pour certains la saison des vacances, pour d'autres celle des travaux dans les champs ; mais c'est surtout la saison où les habitations sont le plus propices à être visitées par des indéliçats. Sans vouloir vous faire peur, pensez aux règles élémentaires, et ne tentez personne ! Ainsi, bon sens et prudence vous aideront à passer un bel été.

Pour l'équipe municipale, ces derniers mois ont été bien remplis, avec des dossiers de politique et d'orientation en pleine mutation. Certes tout cela est encore peu concret pour notre quotidien, mais cela augure des changements importants. Je pense ici aux mises en place de PEDT, de SRCE, au SCOT, aux transferts de compétences, de mise en place de PLU.I et j'en passe... sous fond de loi NOTRe, de loi ALUR, et le tout accompagné de baisse des dotations de l'Etat. Même si ces sigles "barbares" ne vous parlent pas, vous comprenez que notre monde change, et change même très vite. Je vous assure que nous ferons tout pour que notre quotidien reste agréable, mais pour cela il faut savoir s'adapter et ne pas rester à la traîne.

Cependant, avant toute chose, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous un excellent été.

Christian CARBONI



Si vous constatez vous aussi des attitudes suspectes ou de quelconques radeurs, n'hésitez pas à les prévenir et à prévenir le Maire.

Philippe. DOMINE : 06.83.06.03.70

Lilian. LELEANNEC : 06.83.17.86.03

Bien sûr, en cas d'urgence, l'appel direct des services de gendarmerie au 17 (ou 112) reste primordial.

Vigilance Citoyenne

Depuis la signature du protocole en mars 2015, la sécurité du village s'appuie sur le principe de «Participation Citoyenne». Deux référents veillent sur le village. Ces deux personnes ont une relation privilégiée avec la gendarmerie. Ils apportent une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre la délinquance. Le référent contacte un gendarme interlocuteur direct afin de déclencher un contrôle.

Nos deux référents sont destinataires des messages d'alerte ou de liste de véhicules recherchés. Ils ne remplacent pas le Maire ou les forces de l'ordre, ne surveillent pas mais veillent sur le bien de tous. Nous pouvons les remercier pour cette implication.

Des fleurs pour de beaux massifs

Cette année encore la commission « fleurissement » a concocté de beaux massifs fleuris, avec l'aide de tous les bénévoles du village qui années après années s'investissent pour son embellissement.

Un grand merci à eux, à vous, sans qui cela ne serait pas possible.



Secrétariat de mairie :

Ouverture au public le mardi de 17h à 18h45.

Bibliothèque :

Le mardi de 16h à 17h30 à la mairie.

Déchetterie :

Le samedi de 15h30 à 17h.

Les cloches déménagent

Après plusieurs mois d'attente pour diverses raisons, mais notamment pour des raisons administratives, la toiture de notre mairie se prépare à vivre une nouvelle jeunesse.

Cette cure de jouvence a été confiée à l'entreprise LEFORT de Ste Menehould.

De la charpente aux zingueries, en passant par les tuiles et l'isolation, tout va être remplacé. C'est d'un couvre-chef tout neuf dont va se parer notre petite mairie.

A cette occasion, les cloches installées sur le toit par le conseil municipal de Julien LORIN sont déposées. Elles seront nettoyées avant d'être installées ailleurs.

Vacances et gendarmerie

La gendarmerie veille sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de Ste Menehould, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile (formulaires disponibles en mairie).

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités.

Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Toutefois il est important de «faire vivre» votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type «minuteur» peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.



Opération tranquillité vacances

Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances !

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle (à télécharger ; lien disponible sur le site de la mairie, rubrique "liens utiles") vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de Ste Menehould où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

A venir...

Travaux de voiries

La rue de l'église va très prochainement subir un petit lifting afin de maintenir sa jeunesse.

Pourquoi la rue de l'église ? Des travaux sont certes nécessaires dans d'autres rues, mais ils sont beaucoup plus conséquents et ne rentrent pas dans le cadre du simple « gravillonnage » ; ils sont donc programmés pour plus tard.

La ruelle de France va elle aussi subir de petits travaux : la création d'avaloirs en sa partie basse est programmée pour la fin de l'été.

Aménagements

Vous avez pu voir que le terrain de la Tartelette a été engazonné en sa partie aval. De nouvelles cages de football vont y être installées avant l'été.

Un appel aux jeunes bonnes volontés sera lancé pour participer à cet aménagement qui comprendra également la mise en place de protections hautes à l'arrière des buts.

Sécurité routière

Le projet d'aménagement de la route de La Croix est toujours en cours d'étude. Tous les acteurs et partenaires y réfléchissent conjointement ; le Maire n'étant pas seul décideur dans le cas de routes départementales.